



Syndicat Mixte pour la Collecte  
et le Traitement des Eaux Usées  
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française  
Département VAL D'OISE  
**SICTEUB**

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 27/06/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
44	25	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture

Le :  
Et

Publication ou notification du :

L'an 2022, le 27 Juin à 18:00, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni à la Maison du Village de Seugy, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 21/06/2022.

**Présents** : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. DUCLOS Jean-Noël, M. GAUBOUR Jacques, M. VARON Bernard, M. BOLLER Thierry, M. HADDAD Edmond, M. GAY Jean-Paul, M. WROBLEWSKI Didier, M. TURBAN Jean-Claude, M. DUFUMIER Dominique, M. LEDOUX Eric, M. MANSOUX Michel, M. SPECQ André, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. GAILDRAT Olivier, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, M. LECLAIRE Patrice, M. EPALLE Jean, M. BUISSON Jean-Michel, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric

Suppléant(s) : M. BOLLER Thierry (de M. THERRY Eric), M. HADDAD Edmond (de M. PIN Daniel), M. GAY Jean-Paul (de M. MONNEINS François), M. WROBLEWSKI Didier (de M. BIZERAY Jean-Jacques), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BONTEMPS Jean-Marie)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. ALATI Jacques à M. LECLAIRE Patrice, M. DESHAYES François à M. VARON Bernard

Excusé(s) : Mme POLLET Clarisse

Absent(s) : M. MULLER Patrick, M. ROUDEAU-COOPER Laurent, M. FERRACHAT Sébastien, M. LEDRU Gilles, M. MONNEINS François, M. PIN Daniel, M. GRANZIERA Gilles, Mme LOURME Sophie, M. THERRY Eric, M. MOREL Cyril, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. BOUFFLET Pierre, M. GUEDON Eric, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. COLLOBER Ernest, M. ABITANTE Nicolas, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël

**A été nommé(e) secrétaire** : M. POIRIER Henri

2022-026 – Le Porter à connaissance des décisions du Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 5211-6 et L

5211-11.

**Vu** la délibération n°2020-23 du 23/07/2020 donnant délégation d'attributions du Comité Syndical au Président.

**Le Conseil Syndical, après avoir pris connaissance des décisions prises par le Président depuis le dernier comité, PREND ACTE DE :**

**La décision n°016-2022** concernant la signature avec le bureau d'études INTEGRALE ENVIRONNEMENT du marché d'étude de faisabilité de la mise en séparatif de Coye la Forêt pour un montant de 32 475 € HT soit 38 970 € TTC

**La décision n°017-2022** concernant la signature avec l'entreprise SUEZ EAU FRANCE de la convention d'occupation du pavillon à l'entrée de la station d'épuration du SICTEUB, pour une indemnité d'occupation précaire annuelle 5 000 €.

**La décision n°018-2022** concernant la signature avec l'entreprise FMDC DIAGNOSTICS, de l'accord cadre à marchés subséquents mono attributaire relatif à la réalisation de repérages amiante avant travaux (RAT) sur voiries et ouvrages de génie civil, de diagnostic des HAP dans les enrobés et mesures d'empoussièrement aux abords de chantier SS4 pour un montant maximum de 50 000 € HT.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
A Asnières sur Oise, le 29/06/2022  
Le Président

